

EN BREF



Un Pacte logement-énergie pour les portefeuilles plats

Un **Pacte logement-énergie wallon pour les portefeuilles plats** et la **suppression du statut de cohabitant** sont les deux revendications prioritaires du RWLP, pour les prochains gouvernements.

LES VERTUS D'UN PACTE LOGEMENT-ÉNERGIE WALLON POUR LES PORTEFEUILLES PLATS !

Vivre dans un logement décent et à la portée de tous / pouvoir rester dans ce logement est la priorité pour sortir de la pauvreté ou éviter d'être appauvris. Le **logement** apporte plus qu'un toit.



Parce qu'un logement décent et à la portée de tous, c'est aussi :

- des relations avec un voisinage, des contacts privilégiés avec des services... ;
- pas d'endettement pour payer ses factures de logement et d'énergie et pas d'expulsions ;
- une adaptation de son logement aux situations de vie ;
- un sentiment de sécurité qu'on soit propriétaire ou locataire ;
- une meilleure santé, une confiance en soi et dans les autres ;
- une manière d'éviter de s'appauvrir quand on fait face à un parcours compliqué (nécessité de prendre son autonomie par rapport à sa famille, sortir de détention, être à la rue, sortir de longs séjours à l'hôpital ...) ;
- la fin des marchands de sommeil ;
- une mise en sécurité des plus vulnérables face aux changements climatiques;
- des emplois qui font du bien aux gens et à la planète ;
- un avenir plus serein pour les enfants et les jeunes ;
- une ouverture à différentes manières d'habiter ;
- un investissement à long terme de l'État et un gain financier (moins de dépenses de santé, etc. ;
- une société plus apaisée, ...

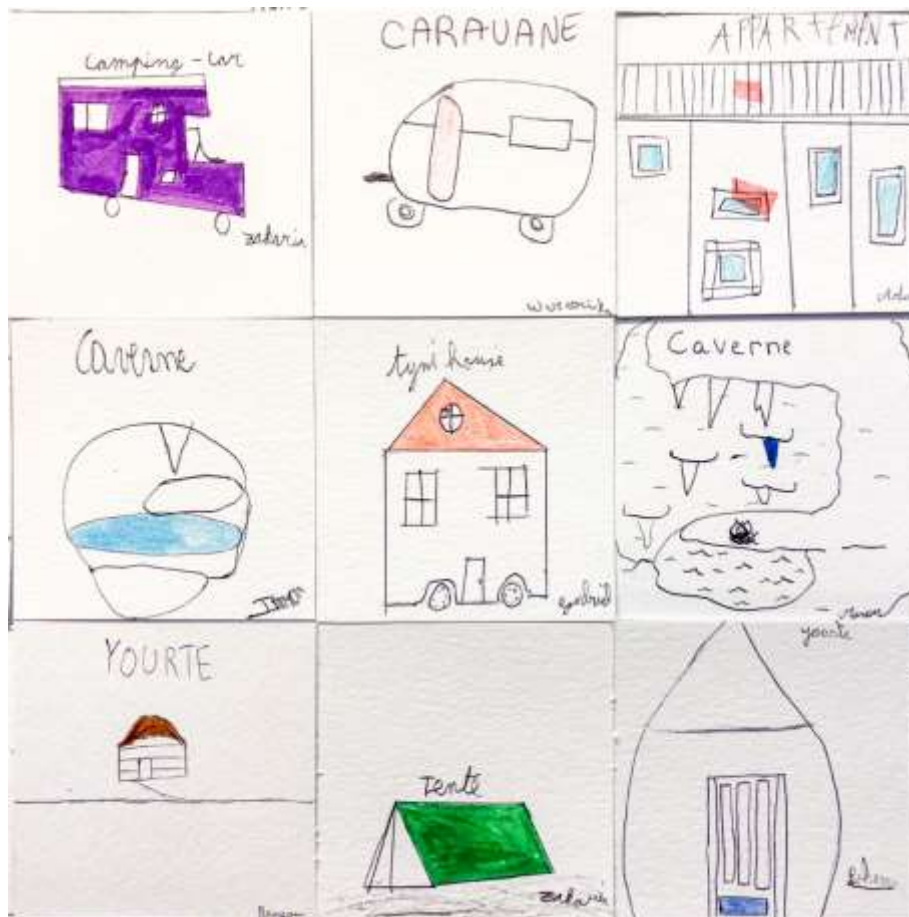
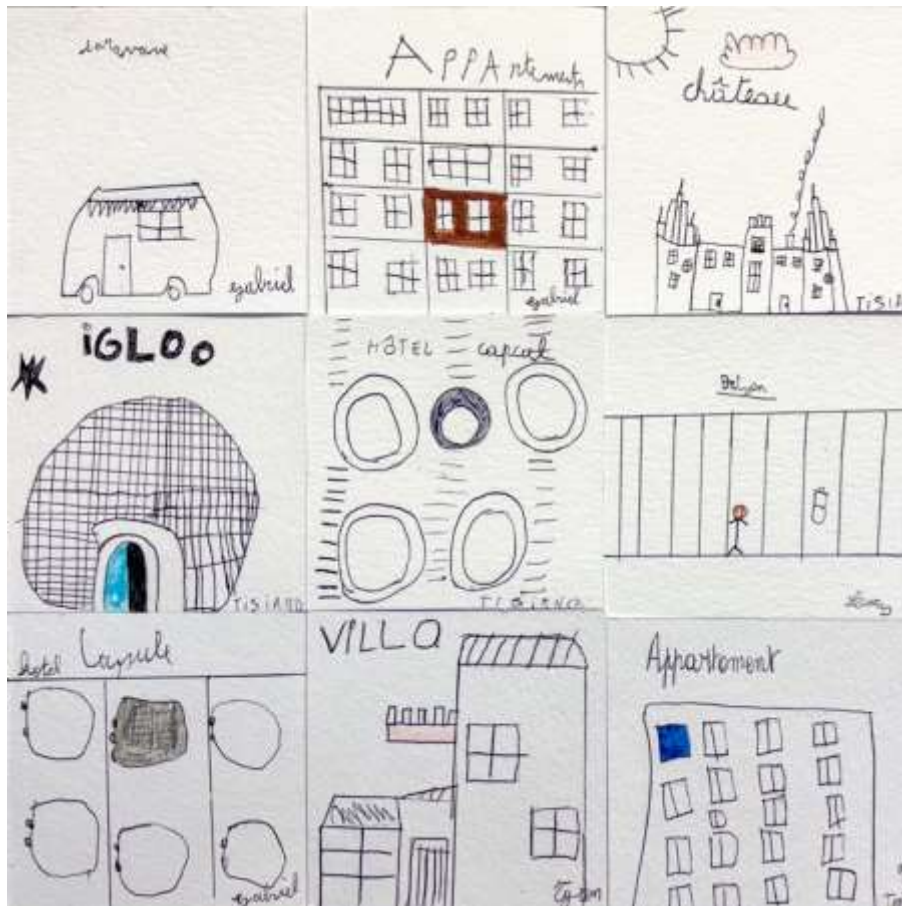


LES ACTEURS DU CLIMAT

ET

LES ACTEURS EN FAVEUR DE LA RÉDUCTION DES INÉGALITÉS POUR LUTTER CONTRE LA PAUVRETÉ

L'ONT BIEN COMPRIS !



Un pacte...

« À l'horizon de dix ans, tout le monde doit être mieux logé ». Un pacte doit engager les politiques et la société dans son entièreté. Il dépasse les solutions sparadraps pour des actions structurelles sur le court et le long terme, la responsabilisation des individus pour l'approche collective.

... logement ET énergie ...

Il n'est plus possible aujourd'hui de penser le logement en-dehors des questions énergétiques. Les passoires énergétiques sont des gouffres financiers pour leurs occupants. La rénovation du bâti vers une meilleure isolation réduit la consommation d'énergie et par conséquent la production de gaz à effets de serre.

... pour les portefeuilles plats.

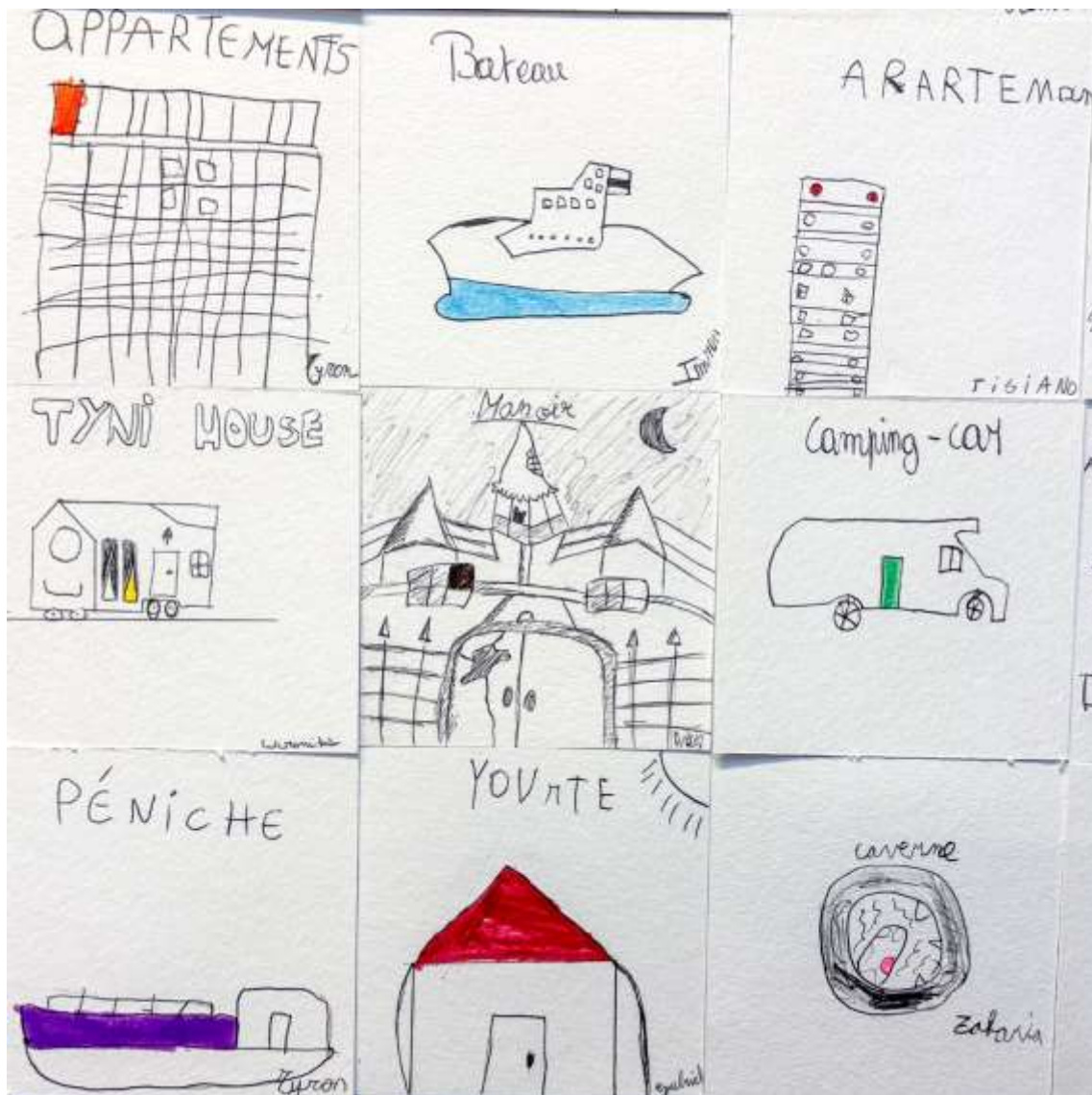
Pour prendre des décisions adaptées et donc efficaces, il faut entendre la voix, les demandes et les savoirs des premiers et premières concernés.

CONCRÉTISER LE DROIT AU LOGEMENT ET ALLER VERS UNE SOCIÉTÉ PLUS RESPECTUEUSE DE L'ENVIRONNEMENT, DE MANIÈRE ÉQUITABLE (UNE TRANSITION JUSTE).

18 MESURES CONCRÈTES ET PRIORITAIRES

1. **Plus de logements sociaux publics et plus vite.** De nouveaux logements sociaux doivent être d'urgence construits ou créés, via par exemple le rachat de logements existants.
2. Les **logements passoires** non, des logements insalubres non... mais il faut garantir la protection des locataires pris au piège d'un manque de logements payables et décents.
3. Un rôle renforcé pour les **agences immobilières sociales (AIS)**.
4. Une politique active de prévention et d'accompagnement pour traverser les moments charnières d'un parcours de vie. Par exemple, l'intensification du soutien financier aux projets *Housing First* (dispositif d'accompagnement pour sortir de la rue, qui prône l'entrée dans un logement avant tout).
5. Des cadres administratifs souples, des moyens financiers, des alliances de terrain, pour **investir dans la rénovation/innovation**.
6. Un **encadrement des loyers**.
7. La reprise de **l'interdiction d'indexation des loyers** des logements passoires en PEB F ou G, et de la modération à 50% pour PEB E, 75% pour PEB D.
8. L'orientation prioritaire **des primes et aides à la rénovation énergétique** vers les propriétaires occupants ou loueurs à faibles revenus.
9. Un engagement politique fort pour permettre **la cohabitation et la colocation**.
10. Le développement de nouvelles formes **alternatives de l'habiter** (par exemple : l'habitat dit léger comme une yourte, une *tiny house*, une caravane...).
11. Un **accompagnement technico social** pour les rénovations/isolations dans chaque commune de Wallonie pour soutenir les habitants.
12. La révision en profondeur du chèque habitat (aide aux propriétaires).
13. Des **droits d'enregistrement** (impôt payé au moment de l'achat d'un bien) qui sont réduits ou supprimés pour les bas revenus lors de l'acquisition d'un bien.
14. **Limiter le nombre de secondes résidences**, de gîtes... afin que le nombre de logements disponibles pour les résidences principales soit suffisant.
15. Limiter la dispersion des habitats et permettre **de concentrer les logements**, en concertation avec les populations locales, veiller à l'accès pour tous et toutes aux espaces verts.

16. L'application des sanctions fortes pour les propriétaires de **bâtiments vides** et inoccupés.
17. Un **plan d'investissement massif** de long terme dans la rénovation du bâti et la concrétisation du droit au logement sécurisé pour toutes et tous, via une fiscalité juste et via des financements européens spécifiquement destinés aux populations les plus précaires.
18. Une **fiscalité globalisée** (prendre en compte l'ensemble des revenus) et différenciée (selon la destination du bien : résidence principale ou seconde résidence).



CONTACTS

Réseau Wallon de Lutte contre la Pauvreté • 12 rue Marie Henriette • 5000 Namur •
Tél: 081/31.21.17

Animatrices politiques Logement-Energie : Marie-Claude Chainaye ·
mc.chainaye@rwlp.be • Amandine Poncin · a.poncin@rwlp.be • **Secrétaire générale** :
Christine Mahy · c.mahy@rwlp.be

© Les dessins inclus dans ce document proviennent d'animations réalisées à l'occasion du 17 octobre 2023, par des groupes d'adultes et d'enfants autour du thème *Hab(r)iter ou si bien chez soi*.

